



*Membre d'honneur  
le Dalai-Lama*

M. Le Préfet Rémy BASTILLE  
Préfecture du Doubs  
8 bis Rue Charles Nodler  
25000 BESANÇON

Paris le 31 décembre 2024

## LETTRE OUVERTE

Monsieur le Préfet,

J'apprends avec effroi que le plan de chasse du Doubs, en cours jusqu'au 29 janvier 2025 autorise le prélèvement de près de 600 chamois au motif de « réguler » l'espèce..., prétexte toujours avancé par les tenants de la gâchette pour justifier des tueries de masse aujourd'hui au détriment des chamois qui sont pourtant l'emblème de votre région.

Rien n'arrête jamais les chasseurs et l'Etat se complait dans un clientélisme médiocre à sacrifier le vivant sur l'autel des intérêts particuliers des chasseurs qui osent encore se draper dans les habits de protecteurs de la biodiversité !

Ne croyez-vous pas qu'entre Noël et le jour de l'an, il serait attendu et espéré un peu de répit pour le vivant qui peuple vos forêts et montagnes et qui émerveille les amoureux de la nature ?

Vous ne pouvez et vous ne devez pas cautionner et vous rendre complice d'un tel massacre, je n'imagine pas que cela soit pour cela que vous ayez embrassé la carrière de serviteur de l'Etat ; alors faites entendre votre différence, ayez le courage à une époque où nous approchons d'une extinction massive des espèces animales de choisir la vie et de renoncer à perpétrer des années et des années de tueries auxquelles vous pouvez aujourd'hui dire STOP.

Mettez un point final à ces pratiques et vous serez le Préfet qui a réussi, contre les réflexes acquis de son administration, contre le lobbying des chasseurs toujours avides de nouvelles parties de chasse, à laisser vivre sur votre territoire les petits chamois.

Ignorez mon appel et celui des protecteurs de la nature et vous replongerez dans la grisaille de vos dossiers, enfermé dans vos habitudes technocratiques, sans vous poser de question et sans remettre en cause la pratique de l'Etat qui doit être au service de tous et non de seulement quelques-uns.

Vous avez le choix,

Faites le Bon !

Brigitte BARDOT

**FONDATION BRIGITTE BARDOT**

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

[ffb@fondationbrigittebardot.fr](mailto:ffb@fondationbrigittebardot.fr) [www.fondationbrigittebardot.fr](http://www.fondationbrigittebardot.fr)